

Conseillers en exercice :	27
Présents :	25
Pouvoirs :	2
Absents non représentés :	0

DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN

Date de convocation du CM : 26/03/2025

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 01/04/2025

04-CM-2025-020 – Approbation des subventions aux coopératives scolaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.2311-7,
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu la commission Finances, personnel, Administration générale du 18 mars 2025,

Considérant l'intérêt communal que présentent ces subventions sur le plan éducatif,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 27 voix exprimées, à l'unanimité,

Article 1 : **APPROUVE** la proposition de subvention aux coopératives scolaires pour un montant de 2 425 € pour l'école maternelle et de 7 575 € pour l'école élémentaire.

Article 2 : **DIT** que le versement de subvention sera effectué en une seule fois sur justificatif des activités proposées.

Article 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à leur versement.

Article 4 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Comptable public.

Le Maire,

Christian LE BAS

